

# Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

## Dans ce numéro

CÔTE D'IVOIRE

## L'impunité et les intérêts français préservés



Le 26 juillet, François Hollande recevait le chef d'État ivoirien Alassane Ouattara. L'occasion de communiquer sur la «nouvelle» relation franco-africaine, feignant d'ignorer l'illégitimité du pouvoir de Ouattara, l'impunité dont jouissent ses partisans et l'hypocrisie d'une prétendue «remise de dette» destinée à sponsoriser les entreprises françaises françaises.

## Le sommet de la tartufferie

On ne peut que se féliciter que l'Organisation internationale de la francophonie ait choisi Kinshasa pour tenir son XIV<sup>e</sup> sommet, du 12 au 14 octobre 2012.

On ne pouvait pas trouver un meilleur symbole de l'influence française que le martyr que vit la RDC.

*Suite page 3*

## Sommaire

→P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

→P. 3 EDITO Le sommet d la tartufferie

→P. 4&5 CÔTE D'IVOIRE Les intérêts

français préservés

*Sous couvert de désendettement et d'aide au développement, la France subventionne pour 2,85 milliards d'euros les entrepreneurs français.*

→P. 6 La zone franc fête ses 40 ans

*Quarante ans après, la politique monétaire de la Zone franc reste toujours décidée par la France lui permettant de contrôler économiquement et politiquement ses anciennes colonies au profit de son économie nationale.*

→P. 7 CAMEROUN Lafarge : des poussières mais pas des miettes

*Le grand écart entre les pratiques sociales du cimentier français Lafarge et l'image idyllique dont jouit cette entreprise en matière de RSE (« responsabilité sociétale des entreprises »).*

→P. 8,9&10 MALI Chronologie d'une guerre annoncée. Rappel des événements depuis janvier 2012.

→P. 10 LIRE Avenir radieux, une fission française

→P. 11 LIRE PARADIS SOUS TERRE

*Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale*

→P. 12 TCHAD Hollande courtise Déby

### En attendant le Rwanda

Cinquante ans après les accords d'Evian, François Hollande a déclaré, le 25 septembre, dans un message aux harkis et à leurs descendants, à l'occasion de la journée d'hommage national qui leur est consacrée depuis 2001, que « la France se grandit toujours lorsqu'elle reconnaît ses fautes ».

### La Suède et la Norvège jugeront des génocidaires... Et la France ?

Les deux pays scandinaves viennent d'annoncer qu'elles s'apprêtaient à juger des présumés génocidaires rwandais présents sur leur sol. Après la Belgique, l'Allemagne et la Suisse, voici deux nouveaux pays européens qui prennent leurs responsabilités en déférant devant la justice des personnes soupçonnées d'avoir participé au génocide des Tutsi au Rwanda en 1994. Cette décision courageuse souligne les lenteurs de la justice française qui, à ce jour, n'a encore jamais déféré devant une cour d'assise un seul des présumés génocidaires présents sur le sol français. Les plaintes ne manquent pourtant pas. Même si la création du « *pôle d'enquêteurs spécialisés pour crimes contre l'humanité* » au TGI de Paris a pu soulever quelques espoirs, les familles de rescapés attendent toujours.

D'aucuns avaient cru que l'arrivée d'un gouvernement de gauche en France et la nomination de Madame Taubira comme ministre de la justice pouvaient changer la donne. Le Collectif des parties civiles rwandaise (CPCR) avait attiré l'attention, dès sa nomination, de la nouvelle Garde des Sceaux, sur l'inertie de la justice française. Malgré une relance, le ministère n'a toujours pas réagi. Christiane Taubira, s'était pourtant rendue au Rwanda pour exprimer son soutien aux victimes. Dix-huit ans après, il est temps que les présumés génocidaires rwandais vivant en France soient jugés. La Norvège et la Suède nous montrent le chemin.

Alain Gauthier

### Minerai : les lobbyistes à l'œuvre

Le volet « *Conflict Mineral, Disclosure Requirement* » de la loi américaine Dodd-Frank de juillet 2010 devait obliger à mentionner sur les produits contenant certains minéraux comme l'or, le tantale, le tungstène et l'étain que leur extraction

alimente les conflits en Afrique centrale. Après deux ans de bataille d'influence, le décret d'application vient d'être publié (*Wall Street Journal*, 23 août). En plus d'être utilisé pour la fabrication de bijoux, l'or est également utilisé sous forme électronique, dans les communications et l'équipement aéronautique. Le tantale est extrait de la colombo-tantalite et est utilisé dans les composants électroniques, dans les téléphones mobiles, les ordinateurs et les appareils photo numériques, et comme alliage pour la fabrication des outils en carbure et de composants de moteurs à réaction. Le tungstène est un extrait de wolframite et est utilisé pour des fils métalliques ou l'électronique, le matériel électrique. L'étain est extrait de la cassitérite et est utilisé dans les alliages d'étain, le placage et les soudures d'assemblage des tuyaux et les circuits électroniques. Trop cher pour les entreprises ont dit les lobbyistes ! Le nouveau décret passe donc à la trappe l'obligation de mention !

### Faites comme je dis, pas comme je fais

Un des lobbys patronaux du business françafricain, le Conseil des investisseurs français en Afrique (ancien Conseil des investisseurs en Afrique Noire – CIAN), a obtenu d'être reçu le 4 septembre par Pascal Canfin, ministre délégué au développement. Qu'un ministre se laisse sciemment approcher par un groupement de patrons désireux de l'influencer n'a hélas rien de nouveau. Et que la rencontre se passe « *dans une atmosphère détendue et joviale* », selon *la Lettre du Continent* (n°642), n'est qu'une démonstration de plus de l'esprit d'entre-soi qui prévaut malheureusement en ce type de circonstances.

Mais Alexandre Vilgrain, président du CIAN et patron du groupe Somdiia, coutumier des discours vertueux sur les dangers de la corruption, a trouvé le moyen d'innover. Selon *la Lettre du Continent*, il a en effet déclamé cet avertissement : « *Monsieur le ministre, plus d'émissaires occultes, s'il vous plaît !* ». Le patron d'un des groupes accapareurs historiques de terres en Françafrique ne manque pas d'humour. Somdiia est en effet une holding spécialisée dans l'agroalimentaire, qui contrôle des filiales de production de farine au Cameroun et au Gabon, et de production sucrière au Congo, au Tchad, au Gabon, en Centrafrique, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Autant de pays où une diplomatie parallèle préserve les intérêts français depuis des décennies et où la corruption est en général qualifiée « d'endémique », au sens où elle est

## 10 millions

de Congolais soit 16% de la population sont directement ou indirectement dépendants de la petite industrie minière. Rapport « *Conflict Minerals: The Search for a Normative Framework* », Chatham House, septembre 2012

savamment entretenue par les dirigeants d'entreprises pour garantir la préservation de leurs intérêts.

### Les contradictions fabusiennes

On a vu cet été le Parti socialiste nous affirmer sans rire que, pour faire avancer les Droits humains au Gabon ou au Congo-Kinshasa, il était nécessaire de maintenir des relations au plus haut niveau et de ne pas prendre le risque de couper le dialogue : l'important est paraît-il de poser des « *exigences fortes* » sur la démocratie et les droits humains.

Cela n'est vraisemblablement pas valable pour tous les pays, à en juger par cette appréciation portée par Laurent Fabius pendant la conférence des ambassadeurs, sur la politique de sévérité de l'Union européenne à l'égard d'autres dictatures : « *L'Europe, premier bailleur, joue un rôle de premier plan en matière d'aide au développement, de levier sur les régimes dictatoriaux – je pense notamment à la politique de sanctions qui a porté des fruits en Birmanie –, de dialogue politique à haut niveau, notamment sur le nucléaire iranien. Ces actions européennes seront consolidées.* » Question au ministre : la France va-t-elle revoir sa politique d'aide au développement vis-à-vis des dictatures françafricaines en prenant des sanctions, pour s'en servir de levier ?

### Les prétentions d'un « journaliste » en laisse

« *Le conseil de surveillance et les journalistes du Monde se sont prononcés négativement, début septembre, sur un projet d'édition internationale présenté par Louis Dreyfus, président du directoire du Groupe Le Monde. Ce chantier, encore au stade d'ébauche, vise à faire imprimer le quotidien dans plusieurs pays africains, avec une page dédiée au*

# Le sommet de la tartufferie

pays en question. Rien d'extraordinaire, si ce n'est que Jean-Paul Pigasse, communicant de Denis Sassou Nguesso, a largement alimenté la réflexion. Le patron des *Dépêches de Brazzaville*, par ailleurs oncle de Matthieu Pigasse, actionnaire du *Monde* (...), aurait proposé d'imprimer le journal dès d'octobre pour le distribuer en Afrique centrale (...). Mais Louis Dreyfus a reculé devant l'opposition de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM) qui s'est notamment interrogée sur l'étanchéité existant entre le financement des *Dépêches de Brazzaville* et la présidence congolaise. Elle s'oppose également à toute impression dans un pays dont la situation des Droits de l'homme demeure plus que contestable.» (Lettre du continent n°643). On ne peut que saluer la décision de la Société des rédacteurs du *Monde* d'écarter définitivement Jean-Paul Pigasse qui, plus que le communicant de Sassou, est la voix de son maître. Un «journaliste» en laisse connu pour ses éditos gravement laudateurs pour Sassou mais surtout diffamatoires pour les associations à l'origine de l'affaire dit des Biens mals acquis : Survie, Sherpa et Transparence International. Une position qui malheureusement n'empêche pas la publication de suppléments payés à prix d'or, tout à la gloire de pays sous le joug des pires kleptocrates, le Cameroun par exemple.

## Français un peu spéciaux

Mi-septembre, Loïk Le Floch Prigent a été arrêté à Abidjan et aussitôt extradé vers le Togo, dans le cadre d'une affaire récente d'escroquerie. L'ex-PDG d'Elf, qui se retrouve vraisemblablement au coeur d'un étrange marchandage politique entre Lomé et Paris au moment où la contestation sociale togolaise est sévèrement réprimée, tente de jouer la carte qui l'a déjà fait sortir de prison par le passé : l'état de santé. Comme cela ne semble pas suffire, son avocat a abattu une nouvelle carte le 1<sup>er</sup> octobre, en s'insurgeant du traitement différencié dont serait victime son client de la part de l'Élysée et du Quai d'Orsay : la diplomatie devrait en effet s'activer rapidement pour voler au secours de ce ressortissant français dont les droits de la défense sont bafoués.

Un message largement relayé par les médias français, qui semblent moins faire cas d'un autre ressortissant français, Michel Gbagbo, arrêté et détenu en Côte d'Ivoire dans des conditions bien pires (*Billets d'Afrique* n°214, juin 2012).

### Suite de la page 1

Il n'est, pour se convaincre des bienfaits de la francophonie, que de comparer le sort de ce malheureux géant – le deuxième plus grand pays d'Afrique et le plus riche de la planète en ressources naturelles – à celui de l'anglophone Nigeria. Si la situation de cet autre géant africain est loin d'être idéale, elle est sans commune mesure avec l'enfer où est plongée la RDC, en proie à des affrontements armés qui ont déjà fait des millions de morts et où des provinces entières sont livrées à la violence des milices. Ce chaos n'est que le fruit des constants efforts accomplis, depuis l'assassinat de Lumumba, par les puissants «parrains» occidentaux, au sens maffieux du terme, de



ce pays pour perpétuer sa mise en coupe réglée, en substituant au colonisateur belge des kleptocrates locaux. C'est la raison pour laquelle la France n'a jamais mégoté son soutien au sinistre Mobutu, n'hésitant pas à intervenir militairement en 1978 pour le maintenir au pouvoir. Aujourd'hui comme hier, en RDC comme dans tous les

pays d'Afrique francophone, il s'agit avant tout de «préserver les intérêts français», périphrase désignant pudiquement le pillage effréné des ressources africaines. Mais «cachez ce sang que je ne saurais voir» : le rôle de l'OIF est de dissimuler le cynisme meurtrier de la Françafrique sous le voile respectable de la francophonie. Après avoir béni les élections truquées qui ont confirmé les dictatures gabonaise et camerounaise, l'OIF vient ainsi cautionner le coup de force de Joseph Kabila, reconduit à la tête de la RDC à la suite d'un véritable hold-up électoral, à un moment où ce régime dissimule de moins en moins sa nature criminelle : assassinats et disparitions frappent ceux qui dénoncent les abus du pouvoir ; le procès des assassins présumés du charismatique président de «La voix des sans-voix», Floribert Chebeya, a soigneusement étouffé toute possibilité de poursuivre les véritables coupables ; le chef du parti de la Démocratie chrétienne, Eugène Diomi Ndongala, a été enlevé par la police le 27 juin, alors qu'il s'appêtait à lancer une plate-forme de 69 partis d'opposition – on craint qu'il n'ait été liquidé – ; la résidence d'Etienne Tshisekedi, leader de l'UDPS, principal parti de l'opposition, a été mise à sac le 29 août.

Voilà le régime que, faisant fi des suppliques de l'opposition congolaise, Hollande honore en se rendant à Kinshasa. Dans ce pays saigné à blanc, notre bonhomme va pouvoir pontifier sans vergogne sur la «communauté de principes et d'idéaux», que constitue selon lui la francophonie. Pourtant, comme le rappelle le site d'information «le Congo indépendant», «pendant l'Eurofoot, le gouvernement français avait refusé d'envoyer une délégation officielle en Ukraine, protestant ainsi contre traitement infligé à Mme Loulia Timotchenko. Pourquoi une politique aussi flagrante de deux poids deux mesures ?» Ces Africains ne comprennent décidément rien : quelle meilleure preuve de la grandeur de la culture française que cette nouvelle incarnation de l'éternelle figure de Tartuffe?

Odile Tobner

Ecrire à  
**Billets d'Afrique et d'ailleurs**  
bda@survie.org

CÔTE D'IVOIRE

# L'impunité et les intérêts français

**Le 26 juillet, François Hollande recevait le chef d'État ivoirien Alassane Ouattara. L'occasion de communiquer sur la «nouvelle» relation franco-africaine, feignant d'ignorer l'illégitimité du pouvoir de Ouattara, l'impunité dont jouissent ses partisans et l'hypocrisie d'une prétendue «remise de dette» destinée à sponsoriser les entreprises françaises au détriment des finances publiques ivoiriennes et françaises.**

Six mois, jour pour jour, après la signature du nouveau Partenariat de défense entre la Côte d'Ivoire et la France, François Hollande a donc reçu son homologue ivoirien Alassane Ouattara. Rien que de très attendu dans le communiqué de l'Élysée qui a suivi : « (...) la volonté de la France de donner un nouvel élan aux échanges bilatéraux, dans le cadre d'un partenariat entre égaux fondé notamment sur la transparence et la lutte contre la corruption ». Et toujours selon l'Élysée, « la situation intérieure ivoirienne et le soutien de la France au processus de réconciliation et de reconstruction ont également été évoqués. »

Bref, depuis l'installation au pouvoir de Ouattara par la France et l'ONU, la relation franco-ivoirienne se caractérise par une coopération sécuritaire étroite et une subvention massive à la présence économique française.

## Les ex-rebelles soupçonnés de crimes de guerre formés par des militaires français

La coopération militaire est si étroite que la réforme du secteur de la sécurité et de l'armée ivoirienne est pilotée par deux haut gradés français, dépêchés auprès d'Alassane Ouattara et de l'ex-leader rebelle Guillaume Soro, nommé Premier ministre et ministre de la Défense, avant de devenir président de l'Assemblée nationale. Les Français s'occupent aussi de former et structurer les services de renseignement : selon la *Lettre*

*du Continent* du 26 juillet, « plusieurs officiers de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) dépêchés en Côte d'Ivoire forment leurs confrères de l'Agence nationale de la stratégie et de l'intelligence (ANSI). Ils dirigent également la cellule d'écoutes de la présidence logée dans les locaux de l'ANSI, dans le quartier du Plateau d'Abidjan ».

Et, tandis que l'armée régulière datant de l'ère Gbagbo est réduite aux rôles subalternes, les anciens chefs de guerre de la rébellion ont été promus commandants d'unités spéciales créées par décret présidentiel et reçoivent des formations par des militaires français, alors même qu'ils sont soupçonnés par les juges de la Chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) de s'être rendus coupables d'exactions. Wattao (Issiaka Ouattara), l'actuel second de la garde présidentielle, qui fait partie des chefs de guerre régulièrement épinglés par les experts de l'ONU, a pris ses précautions pour ne pas être lâché par le président ivoirien en « *consignant* sa part de vérité sur la longue crise politico-militaire ivoirienne dans un mémo confié à l'un de ses avocats basé à Dubaï » (*LdC* 26 juillet).

## La force comme seule option

Les instructions judiciaires ouvertes pour les crimes commis pendant la crise post-électorale sont uniquement dirigées contre les proches du président sortant déchu. Fin juillet, Florent Geel, responsable du Bureau Afrique de la FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'homme), faisait les comptes de cette justice des vainqueurs : « 120 pro-Gbagbo ont été inculpés ou sont inquiétés à divers titres. On a d'un côté 120 et de l'autre zéro » (*Médiapart*, 25 juillet).

Aujourd'hui, le régime ivoirien considère la force comme sa seule option. Les commandants rebelles présumés responsables des principaux massacres de la crise post-électorale, dans l'ouest, jouissent ainsi d'une totale impunité. À ce sujet, le rapport de la Commission nationale d'enquête, établie par le gouvernement ivoirien reflète le négationnisme du régime actuel. Ce rapport fait l'impasse sur les crimes de masse commis à Duékoué et sa région, se bornant à évoquer 385 victimes

en quatre mois, là où Amnesty International et le CICR ont chiffré à 800 morts les victimes des massacres en une journée, le 29 mars 2011. Quelques jours à peine avant la rencontre Hollande-Ouattara, le 20 juillet, un camp de l'ONU accueillant les populations qui ont fui les massacres a été incendié et entièrement détruit par des hommes en armes, faisant au moins une dizaine de morts. Durant l'été, les attaques contre les partisans – réels ou supposés – de l'ancien président n'ont pas cessé, bien au contraire. Le siège de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI), a même été attaqué le 18 août par une vingtaine d'hommes armés de bâtons, de machettes et de fusils. Les ex-rebelles enlèvent et rançonnent en dehors de toute procédure judiciaire... Mais qu'importe, puisque la justice elle-même est viciée : comme pour le français Michel Gbagbo (*Billets d'Afrique* n°214, juin 2012), les chefs d'inculpation changent au gré des volte-face du régime et des protestations des familles. Les prétendues menaces de déstabilisation finissent en inculpations de détournement de fonds ou en libération par manque de preuve. Les pressions incessantes du gouvernement ivoirien pour obtenir l'extradition d'un certain nombre de responsables du FPI sont en train de mettre à mal les relations ivoiro-ghanéennes. Ces méthodes trahissent la fébrilité d'un régime illégitime, car issu d'un processus électoral violé.

## Parodie d'élection

L'élection présidentielle de 2010 devait sortir le pays d'une longue crise politico-militaire. Le processus prévoyait que les Nations unies certifient les étapes successives : réunification du pays, recensement des populations, désarmement, scrutin présidentiel, refonte de l'armée, scrutins législatifs et locaux. Mais les principaux partis politiques, les rebelles et la communauté internationale ont sabré le processus. L'ONU, sous pressions française et américaine, s'est prêtée à ce jeu antidémocratique, en certifiant un recensement très imparfait et, surtout, en passant totalement sous silence l'absence de désarmement ou ne serait-ce que de cantonnement des groupes armés. Les diplomates onusiens ont même dissimulé pendant sept mois le rapport d'un groupe d'experts qui établissait que les protagonistes se réarmaient dans la perspective du scrutin et suggérait au Conseil de sécurité

# s préservés

de soumettre deux chefs rebelles à des sanctions (*Billets d'Afrique* n°202, mai 2011). La présidentielle fut entachée de très forts soupçons d'irrégularité, de part et d'autre. Mais les diplomaties françaises et américaines ont joué leur candidat favori contre le sortant, par des pressions diplomatiques et économiques extrêmement fortes. Puis, sous couvert de la mission des Nations unies, la force française Licorne s'est alliée aux rebelles pour renverser le président sortant. Force est de constater que, malgré le changement d'exécutif en France, l'analyse de la crise et la ligne diplomatique restent les mêmes.

## **«Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, oui, ce contrat est un appui au gouvernement en place.»**

Comme on pouvait le deviner, l'installation d'Alassane Ouattara connaît une contrepartie économique en faveur d'intérêts français. Le Contrat de désendettement et de développement (C2D) en est le volet essentiel. «*Celui-ci sera d'un montant sans précédent puisqu'il dépassera les 2 milliards [d'euros]*» fanfaronnait Nicolas Sarkozy devant les expatriés français le 21 mai 2011, jour de l'investiture d'Alassane Ouattara. Ce contrat, le Trésor français le chiffre aujourd'hui à 2,85 milliards d'euros et s'obstine à le qualifier d'«*annulation de dette*». Tandis que les autres pays du G8 ont généralement choisi d'appliquer des annulations pures et simples de la dette des pays pauvres très endettés, la France a mis en place le mécanisme très intrusif des C2D. Le gouvernement ivoirien devra bel et bien rembourser à l'État français ce montant faramineux, qui est celui de l'endettement généré par d'anciens prêts comptabilisés en aide publique au développement (APD). Mais à chaque échéance, le montant remboursé sera alloué, *via* l'Agence française de développement et le budget ivoirien, à un projet visant à «*réduire la pauvreté*», selon l'expression dévoyée. Car, outre l'éducation et la santé, l'acceptation très large de cet objectif comprend les équipements, les infrastructures, l'aménagement du territoire et même la gestion des ressources naturelles : autant de secteurs où les intérêts français sont omniprésents. Autrement dit, sous couvert de désendettement et d'aide au développement, il s'agit en réalité d'une subvention massive et opaque, par la

dette ivoirienne, distribuée aux entrepreneurs français. Mieux, le calendrier du C2D est tout à fait éloquent. Au lieu des contrats quinquennaux habituels, la première phase sera de trois ans et demi, pour s'achever à la fin du mandat d'Alassane Ouattara.

Un haut-fonctionnaire joue franc jeu : «*Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, oui, ce contrat est un appui au gouvernement en place. Trois ans et demi, c'est le calendrier du président Ouattara*». Cette première phase, d'un montant de 630 millions d'euros accorde la part belle au développement urbain (126 millions) et aux infrastructures de transport (162 millions), tandis que la santé (70 millions) et l'éducation (93 millions) seront les parents pauvres de ce programme. Autre fleur au gouvernement ivoirien, une aide budgétaire d'urgence de 30 millions d'euros devrait être débloquée d'ici la fin de l'année, au titre du mécanisme C2D toujours. Tandis que l'administration américaine a gelé un projet de réhabilitation de l'appareil judiciaire ivoirien à hauteur de 700 000 \$ (*LdC* 28 juin), le C2D franco-ivoirien prévoit 23 millions d'euros de financement du secteur de la justice. Côté américain, l'agacement devant le fiasco du processus de réconciliation, côté français, l'obstination à sécuriser le pouvoir ivoirien et valoriser la très coûteuse opération Licorne.

## **Rééquilibrage médiatique**

Il est temps que les autorités françaises ouvrent les yeux. Outre les nombreux journaux ivoiriens qui ont maille à partir avec l'actuel régime ivoirien, plusieurs travaux journalistiques récents pourraient aider nos gouvernants à réviser leur jugement. L'article de Fanny Pigeaud (*Monde Diplomatique*, sept. 2012), qui vient étayer un reportage de TV5Monde (juin), détaille une logique dénoncée depuis quelques mois par l'universitaire Michel Galy à l'ouest de la Côte d'Ivoire : l'accaparement des terres cacaoyères par des étrangers armés.

Quant au volet purement franco-ivoirien de la crise démarrée en 2002, la télévision publique italienne en a donné une nouvelle lecture fort intéressante avec la diffusion de «*La Francia in nero*» (RAI3, 13



Hollande «*a salué l'implication personnelle du président ivoirien dans la restauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire ainsi que dans la réforme de l'armée*»

septembre 2012). On aimerait que nos autorités apportent des éclaircissements sur deux points nouveaux mis en avant dans ce documentaire de Silvestro Montanaro : la présence de soldats français lors de l'offensive sur Duékoué en mars 2011 et le jeu auquel les services français se sont livrés pendant le bombardement de Bouaké en novembre 2004. «*L'ordre de bombarder [le lycée français de Bouaké] fut donné par les services secrets français afin de pouvoir détruire Gbagbo*» affirme Laurent Akoun, le numéro 2 du FPI. M<sup>e</sup> Jean Balan, avocat des familles des militaires français victimes de ce bombardement, ajoute : «*Nous sommes certains à 99,99% que l'ordre ne provenait pas de Gbagbo*», «*si vous faites attention à tout ce qui se passa après ce bombardement, vous verrez que les Français n'avaient qu'une seule idée en tête : éliminer Gbagbo, le tuer. S'ils ne réussirent pas à le faire, c'est uniquement parce que la population ivoirienne sortit défendre son président.*»

Une question se pose : l'arrestation de Laurent Akoun le 26 août et sa condamnation à six mois de prison ferme est-elle liée à ses déclarations dans le documentaire de Montanaro ?

Quoi qu'il en soit, ce documentaire est un véritable antidote au manichéisme anti-Gbagbo qui a déferlé sur les médias français pendant la crise post-électorale. Même les expatriés gagneraient à une politique française plus réaliste : «*Loin des effets d'annonce (hausse des investissements hexagonaux, annulation de la dette extérieure...) sur lesquels le gouvernement ivoirien entend capitaliser, la communauté française de Côte d'Ivoire s'avère préoccupée, pour ne pas dire excédée, par la situation du pays (insécurité, impunité, corruption, multiplication des barrages routiers, etc.)*» (*LdC*, 30 août)

**Rafik Houra et Thomas Noirot**

FRANÇAFRIQUE

# La zone franc fête ses 40 ans

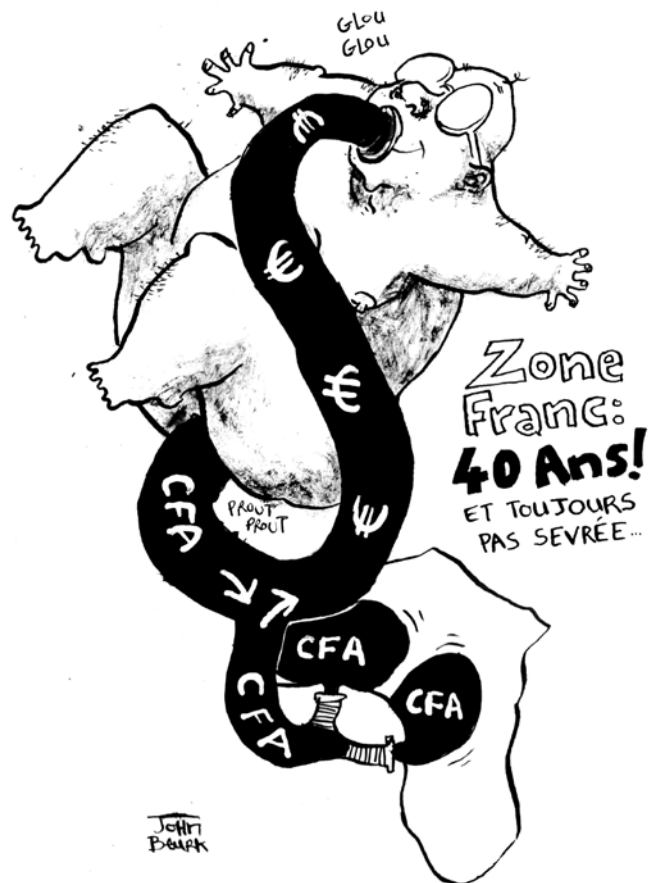
La Zone franc et sa monnaie le franc CFA constituent le seul système monétaire colonial à avoir survécu à la décolonisation.

Quarante ans après, la politique monétaire de la Zone franc reste toujours décidée par la France lui permettant de contrôler économiquement et politiquement ses anciennes colonies au profit de son économie nationale.

**L**e système franc CFA est fondé sur quatre grands principes : la centralisation des réserves de change au Trésor public français, la fixité de la parité franc CFA/euro, la libre convertibilité du franc

CFA à l'euro, et la libre circulation des capitaux entre la France et les pays africains de la Zone franc. Pour garantir l'application sans faille de ces quatre principes, la France participe aux instances de direction des banques centrales africaines, pièce maîtresse du système CFA. Un système monétaire, pilier de la Françafrique et entrave à la souveraineté des États africains de la Zone franc qui fête donc ses quarante ans.

A cette occasion le ministère français de l'Economie organisait le 5 octobre un colloque, « Regards croisés sur quarante ans de Zone franc » en présence de plusieurs personnalités politiques et patrons d'institutions financières de différents



pays. C'est le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, économiste de formation et ancien gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui a été chargé du discours d'ouverture. Il s'est également prononcé sur l'avenir de la Zone franc.

Un économiste censé devrait constater que le modèle imposé par le système franc CFA induit une verticalité des échanges (Nord-Sud) au détriment d'une coopération horizontale (Sud-Sud).

Un économiste africain éclairé devrait souligner qu'un tel système financier, au service des intérêts économiques et politiques de la France, ne peut pas être le vecteur de l'autonomie monétaire et du développement.

Un économiste, *a fortiori* chef d'Etat, devrait relever le problème de souveraineté posé par une politique monétaire toujours décidée par la France au préjudice du développement des relations entre pays africains. Il devrait aussi constater que le système perpétue les relations asymétriques et néocoloniales entre la France et les pays de la zone CFA. Et donc logiquement enterrer le franc Cfa plutôt que le fêter.

RDB

L'HISTOIRE

## Une zone, deux régions

La Zone franc comprend deux régions en Afrique en plus des Comores : l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC). L'UEMOA regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et leTogo. La CEMAC comprend le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et la République centrafricaine.

La Zone franc est ancienne. Sa création remonte à la fin des années trente, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

**1939** Les décrets du 28 août, et des 1er et 9 septembre 1939 instituent un strict contrôle des changes entre la France et ses colonies d'une part, et le reste du monde d'autre part, pour se protéger des déséquilibres structurels en économie de guerre. L'expression « Zone franc » apparaît pour la première fois à cette occasion.

**1945** Le 26 décembre 1945 sont créés le franc CFA, « franc des Colonies Françaises d'Afrique » et le franc CFP, « franc des Colonies Françaises du Pacifique ». Un franc CFA vaut alors 1,7 franc français.

**1948** La valeur du franc CFA est portée à 2 francs français.

**1958** Le franc CFA devient le « franc de la Communauté Française d'Afrique ». Après les indépendances, il deviendra le « franc de la Communauté Financière d'Afrique » en Afrique de l'Ouest et le « franc de la Coopération Financière en Afrique centrale »

**1959** La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun (BCEAEC) sont créées.

CAMEROUN

# Lafarge : des poussières mais pas de miettes

En juin 2011, dans un billet sur son blog de *Politis*, Thierry Brun pointait l'écart entre les pratiques sociales du cimentier français Lafarge et l'image idyllique dont jouit cette entreprise en matière de RSE («responsabilité sociétale des entreprises»).

**À** la fermeture d'usines rentables en France et à l'implantation dans les paradis fiscaux de 12 % de ses filiales<sup>1</sup>, il faut en effet rajouter le cas de Cimencam au Cameroun comme démenti aux excellentes notations délivrées par les différentes agences spécialisées dans la délivrance de certificats de bonne moralité.

Créée au début des années 1960, Cimencam est détenue à 51 % par Lafarge. Elle exploite des carrières dans la localité de Bidzar, village de l'arrondissement de Figuil, dans le nord du Cameroun, afin d'alimenter la cimenterie d'où elle produit près de 160 000 tonnes de ciment gris. L'impact de cette activité est l'objet de critiques de plus en plus vives de la part des populations de la zone.

## Les populations asphixiées par Cimencam

Depuis 2011, la Cellule de veille et protection des victimes des activités minières de l'arrondissement de Figuil, fédère les habitants pour défendre leurs droits. Dans une vidéo et diverses alertes relayées par la presse camerounaise, l'association dénonce notamment le taux élevé de maladies respiratoires constaté dans la population exposée aux poussières des carrières et aux fumées de l'usine. L'exploitation entraîne également la destruction de terres agricoles et du couvert forestier dont les populations tiraient des ressources essentielles. D'après la Cellule, un



*Les habitants de Bidzar protestant contre les dommages causés par l'exploitation des carrières de Cimencam*

projet d'extension de la cimenterie menacerait plus de 140 familles d'expulsion.

Pour Axel Mueller, de l'organisation allemande Misereor, le site de cette exploitation est aussi emblématique de l'enrichissement de multinationales occidentales dans des pays riches en ressources dont les habitants ne voient pas la couleur. En ce sens, au-delà de la dénonciation des impacts physiques de l'exploitation, la Cellule réclame à présent des comptes à l'État Camerounais.

Le 13 mars 2012, un courrier de la Cellule adressé aux différents ministres camerounais concernés posait des revendications très fermes sur la transparence fiscale et les retombées financières censées profiter aux populations.

En effet, le code minier camerounais stipule que 10 % des taxes à l'extraction doivent bénéficier aux populations riveraines affectées par les projets extractifs. Appartenant au registre des « grandes entreprises », et avec près de 16 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires, Cimencam est censée verser directement au guichet du ministère de l'Économie les taxes sur son exploitation. Constatant qu'aucune compensation pour les dégradations subies ne leur était versée depuis quarante ans,

les populations appuyées par des organisations de plaidoyer local<sup>2</sup> ont décidé de se mobiliser pour faire respecter leurs droits.

## 16 milliards de francs CFA de chiffre d'affaire

Soit Cimencam verse ses taxes au guichet du ministère de l'Économie mais ce dernier ne rétrocède pas la quote-part aux communes concernées, soit la société ne verse pas ce qu'elle devrait. Dans les deux cas, une réelle exigence de transparence dans les industries extractives permettrait aux populations de faire valoir ce droit. Un droit qui, s'il était appliqué, resterait symbolique au regard des dommages sociaux et environnementaux subis.

*Mathieu Lopes & Ruben Sutter*

1 - La présence des entreprises du CAC 40 dans les paradis fiscaux, Christian Chavagneux et Marie-Salomé Rinuy, Alternatives Économiques, 11 mars 2009

2 - Notamment le Groupe de réflexion et d'action pour le développement rural. (GREDEVEL) [www.gredevel.fr](http://www.gredevel.fr)

**Billets d'Afrique et d'ailleurs  
à suivre également sur les  
réseaux sociaux Twitter et  
Facebook !**

MALI

# Chronologie d'une guerre annoncée

Rappel des événements au Mali depuis janvier 2012. Pays enclavé du Sahel, le Mali (1.240.000 km<sup>2</sup>) est frontalier de l'Algérie, du Niger, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Sénégal et de la Mauritanie. Il y a environ 13 millions d'habitants, dont 70% vivent en milieu rural. Les forces armées comptent environ 7 350 hommes, selon l'Institut international des études stratégiques (IISS, 2004/2005).

## JANVIER

- 17 : première attaque par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, groupe rebelle touareg), du camp militaire de Menaka au Nord du pays, signant le déclenchement de la rébellion. Très rapidement, les attaques du MNLA se font conjointement avec Ansar Dine, un groupe rebelle se revendiquant islamiste.

## FEVRIER

- 2 : Manifestation des femmes de soldat, à Kati, qui a un écho important dans l'opinion.  
 - 23 : L'AFP signale qu'un campement de civils Touaregs a été la cible de tirs d'hélicoptères de l'armée malienne.  
 - 27 : Juppé, en visite au Mali, appelle au dialogue avec les rebelles.

## MARS

- 22 : Des militaires faisant partie des « bérets verts », renversent le régime d'ATT, l'accusant d'« incompétence » dans la lutte contre la rébellion touareg et des groupes islamistes dans le Nord. Un « Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat », dirigé par le capitaine Amadou Haya Sanogo, dissout les institutions.  
 - 27 : le sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à Abidjan nomme Blaise Compaoré, président du Burkina Faso médiateur dans la crise malienne. La Cedeao menace le Mali d'embargo en l'absence de retour à l'ordre constitutionnel.

- 30 : le groupe islamiste Ansar Dine, appuyé par le MNLA, mouvement national de libération de l'Azawad, groupe rebelle touareg et des éléments d'Aqmi, s'emparent de Kidal (nord-est). Le 31, les rebelles prennent Gao.

## AVRIL

- 1<sup>er</sup> : le MNLA prend Tombouctou, dernière ville du Nord encore sous contrôle gouvernemental. Le 2, les islamistes d'Ansar Dine et d'Aqmi s'en emparent, chassant le MNLA.  
 - du 2 au 7 avril : embargo total de la Cedeao (sanctions économiques, financières et diplomatiques) à l'encontre de la junte à Bamako, levées par la signature sous pression de l'accord cadre.  
 - 6 : « Accord-cadre » signé entre la junte militaire et la Cédéao prévoyant le transfert du pouvoir aux civils, la constitution d'un gouvernement de transition pendant 40 jours, puis d'un gouvernement consensuel.  
 - 12 : Dioncounda Traoré est investi président intérimaire pour une durée de 40 jours, en tant qu'ancien président de l'Assemblée nationale.  
 - 14-16 : la Conférence des forces vives du Mali, au Burkina Faso, sous l'égide de Blaise Compaoré, censée aboutir à la constitution d'un « gouvernement d'union nationale

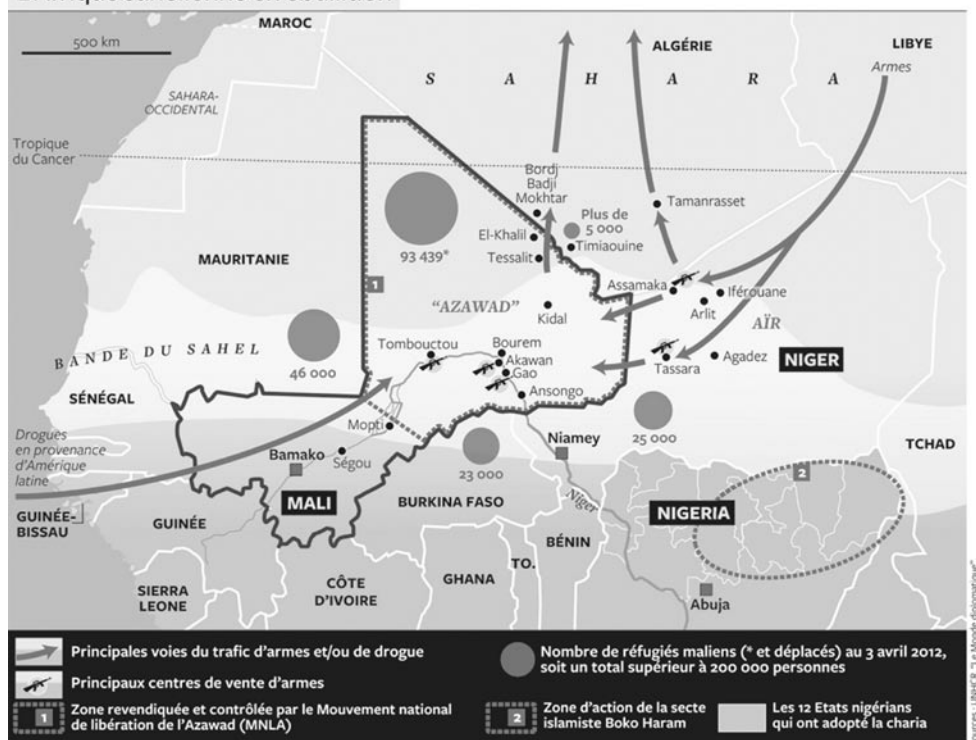
composé de personnalités consensuelles » ne débouche sur aucune avancée tangible ; la médiation de Compaoré est mise en cause par certaines coalitions politiques participantes.

- 17 : l'astrophysicien Cheick Modibo Diarra est nommé 1<sup>er</sup> ministre de transition. Une nomination qui suscite des critiques à Bamako puisque Diarra est un proche de l'ancien dictateur Moussa Traoré et un ami de longue date de Compaoré, que le nouveau gouvernement comprend l'un de ses plus proches conseillers du président burkinabè (Sadio Lamine Sow, ministre des Affaires étrangères). Contrairement à l'accord-cadre, les « forces vives » n'ont pas eu leur mot à dire.  
 - 30 : Les putschistes affirment avoir fait échouer une offensive des forces restées loyales à ATT, les « bérets rouges », s'apparentant à une tentative de contre-coup d'Etat (au moins 22 morts).

## MAI

- 20 : suite à des tractations entre la junte et la Cedeao, le président intérimaire ; Dioncounda Traoré censé assurer la transition pendant les 40 premiers jours après le putsch est reconduit à la tête de l'Etat pour un an. Il est censé organiser des élections dans ce laps de temps.

L'Afrique sahélienne en ébullition





- 21 : le président Traoré est blessé dans son bureau à la présidence près de Bamako par des manifestants opposés à son maintien au pouvoir. Il est soigné à Bamako, puis à Paris.

## JUIN

- 27 : les islamistes du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) prennent le contrôle de Gao après des combats avec les rebelles du MNLA (au moins 35 morts). Bilal Ag Cherif, le secrétaire général du MNLA, blessé est évacué par un avion militaire burkinabè et transporté à Ouagadougou. Le 28, les forces du MNLA quittent Tombouctou sur injonction d'Ansar Dine.

- 30 : Des islamistes d'Ansar Dine entament la destruction de mausolées de saints musulmans à Tombouctou, en représailles à la décision de l'Unesco de classer la ville patrimoine mondial en péril.

## JUILLET

- 5 : entretien téléphonique entre François Hollande et le président tchadien, Idriss Deby. Le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte à l'unanimité la résolution 2056, présentée par la France, apportant son soutien aux efforts de la Cédéao et de l'Union Africaine pour résoudre la crise au Mali. Cette résolution, placée sous chapitre VII de la Charte des Nations unies, prend note des travaux de planification militaire des organisations régionales pour y déployer une force de stabilisation. Elle appelle tous les états à coordonner leurs efforts pour lutter contre le terrorisme d'Aqmi, du Mujao et de leurs soutiens. Elle demande l'adoption de sanctions.

- 11 : le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, l'Algérien Saïd Djinnit, déplore devant le Conseil de sécurité qu'en dépit des efforts louables de la Cédéao, les arrangements transitoires, y compris l'adoption d'une feuille de route pour la tenue d'élections et de la restauration de l'intégrité territoriale du Mali, n'aient pas encore été consolidés. « Cette situation, a-t-il noté, a conduit les dirigeants de la Cédéao à accélérer le déploiement de la Force en attente de la Cédéao au Mali, et ce, sans avoir recueilli l'accord préalable des autorités maliennes ».

- 15 : Laurent Fabius est reçu à Alger par le président Bouteflika

- 26 : Laurent Fabius débute sa tournée au Sahel au Niger et déclare que les « grands pays » comme la France apportent leur « soutien » aux Africains sur ce dossier « et si nous pouvons être un facilitateur de ce qui peut être fait dans l'intérêt des Maliens et de la sous-région, nous remplirons ce rôle de facilitateur, ni plus ni moins »

- 27 : Laurent Fabius est au Burkina et s'entretient avec son homologue Djibrill Bassolé avant d'être reçu par Compaoré.

- 27 : le président Traoré regagne Bamako après deux mois de convalescence à Paris.

- 27 : la Cédéao bloque une livraison d'armes lourdes achetées par l'Etat malien sous Amadou Toumani. Blindés et munitions, sont bloqués dans plusieurs ports de la sous-région, notamment Conakry et Dakar

- 28 : durant son passage controversé au Tchad, Laurent Fabius déclare aux côtés du président tchadien Idriss Déby que « le Tchad a fait part de sa disponibilité pour concourir à une solution de la crise au Mali », en relevant que ce pays dispose d'une certaine « capacité militaire ».

- 29 : Traore annonce de nouveaux organes de transition réduisant les pouvoirs de son Premier ministre

- 31 : des militaires arrêtés après leur participation au contrecoup d'Etat de fin avril ont été victimes d'exécutions sommaires, de tortures ou ont disparu dans la ville de garnison de Kati (Amnesty International).

## AOÛT

Démarrage de la mission « civile » Eucap Sahel Niger, visant l'appui des forces nigériennes pour lutter contre le terrorisme

et la criminalité organisée : « Les intérêts de l'UE dans cette région sont multiples : ils comprennent la lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée, la sécurité énergétique et l'immigration illégale. »

- 4 : le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian déclare qu'une intervention militaire africaine est « souhaitable et inéluctable », « la France la soutiendra et je l'espère, l'Union européenne aussi ».

- 7 : le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé rencontre les milices islamistes armées qui contrôlent le Nord du Mali. En tant que médiateur de la Cédéao pour la crise malienne, le Burkina Faso dit vouloir favoriser des discussions directes entre les autorités maliennes de transition et les groupes armés du Nord.

- 9 : Blaise Compaoré reçoit Saïd Djinnit. Celui-ci sera à Abidjan le 12 août pour une entrevue avec Alassane Ouattara, président en exercice de la Cédéao.

- 10 : le Maroc propose à l'ONU de nommer un émissaire spécial pour le Mali, différent de l'Algérien Saïd Djinnit, « déjà surchargé de travail des questions allant de la piraterie dans le golfe de Guinée au coup d'Etat en Guinée-Bissau ». L'ambassade de France à l'ONU, Gérard Araud déclare que c'est une idée française. ▶▶▶

## Les gentilles fables de Fabius

« A quelques heures d'un discours du président à l'ONU sur la Syrie et le Sahel, la communication se complique encore sur ces deux zones. En cause, le quai d'Orsay, qui tient à son story telling, et la présence simultanée dans ces deux zones de forces spéciales et clandestines qui sèment des petits cailloux derrière eux. Le premier s'accorde rarement des secondes. Encore ce matin, Laurent Fabius [ndlr : 25 septembre] niait la présence de troupes françaises au Sahel. Alors qu'au ministère de la Défense, certains s'inquiètent de leur exposition médiatique au Sahel, et se verraient bien museler la presse à coups de dépôts de plainte. Le Quai nie la présence de ce que la Défense veut aller protéger au tribunal, attestant ainsi de la présence de ces forces spéciales qui n'existent pas ! » (Jean-Marc Tanguy, rédacteur en chef de Raids Aviation sur son blog). Le mensonge éhonté de Laurent Fabius est d'autant plus ridicule qu'il est de notoriété publique que les forces spéciales françaises sont présentes au Burkina Faso, et au Niger depuis au moins deux ans après l'enlèvement des salariés d'Areva au Niger. En Mauritanie, les forces spéciales sont présentes depuis encore plus longtemps et forment les commandos mauritaniens avec qui elles ont menées un

raid en territoire malien contre un camp d'AQMI le 22 juillet 2010. En juin 2012, *Billets d'Afrique* était en mesure d'affirmer que des éléments du 1<sup>er</sup> Rpima de Bayonne étaient en mission ponctuelle au Mali. Quant à la méthode à employer par le ministère de la Défense pour museler la presse, il pourrait commencer par ses attachés de presse mais aussi par les revues militaires spécialisées truffées d'anciens soldats d'élites comme *Raids*, *Troupes d'élite*, *matériel militaire et conflits d'aujourd'hui* qui titrait à la Une de son édition de septembre : « Les forces spéciales au cœur du Sahel ».



►►► - 21 : après de longues tractations, constitution d'un nouveau gouvernement d'union nationale au Mali loin de faire l'unanimité. Il change peu du précédent mais signe le retour des partis politiques traditionnels. Une première : création vivement contestée d'un ministère des Affaires religieuses et des cultes.

- 27 : discours de François Hollande à la conférence des ambassadeurs : « *Au nord du Mali s'est constituée une entité terroriste assumée et revendiquée comme telle, qui lance un défi à nos intérêts, à nous valeurs et à notre population (...)* ».

## SEPTEMBRE

- 1<sup>er</sup> : des islamistes du Mujao prennent totalement le contrôle de Douentza (Mopti, centre), après en avoir renvoyé des milices alliées.

- 2 : selon les services de renseignements français, des armes auraient récemment été livrées, via le Burkina Faso, au Mujao.

- 4 : le représentant spécial de la France pour le Sahel, Jean Felix-Paganon annonce depuis Abidjan que le Mali a officiellement demandé une aide militaire à la Cédéao.

- 12 : le Président malien formule au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, une demande « *d'appui et accompagnement* ».

- 18 : Blaise Compaoré est en visite officielle en France. Éclipsé par le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, président en exercice de la Cédéao, il tente, à cette occasion, de revenir au centre du dossier malien. Il rappelle que la Cédéao ne peut pas concevoir une intervention militaire sans avoir le droit de déployer des hommes à Bamako. Il déclare également qu'il est plus facile de négocier avec Ansar Dine qu'avec Bamako.

- 20 : le Premier ministre malien Cheick Modibo Diarra s'entretient à Paris avec Laurent Fabius. Diarra rencontre également Compaoré. Les deux évoquent les points de discordance entre le plan d'intervention militaire de la Cédéao et celui des forces armées maliennes.

- 21 : l'ONU se dit prête à « *examiner une proposition réaliste pour le déploiement d'une force panafricaine* ». Le président malien souhaite une libération du Nord par « *la négociation ou par la force* ».

- 23 : le Mali et la Cédéao font part de leur accord sur les conditions de déploiement d'une force africaine, prévoyant notamment que le quartier général des forces africaines soit situé à Bamako.

- 24 : Laurent Fabius, annonce à New York que Bamako avait officiellement demandé une intervention militaire internationale dans le nord du Mali, contrôlé par des groupes islamistes. Le même jour, Ag

Mohamed Asselah, membre du Conseil de transition de l'Azawad, le gouvernement provisoire du MNLA, menace de s'allier aux « *groupes islamistes et terroristes* » qui occupent le nord du Mali en cas d'intervention ouest-africaine, si un accord n'est pas trouvé avec Bamako. Déclaration faite à Ouagadougou où vivent plusieurs responsables du MNLA dont son chef, Bilal Ag Achérif, en convalescence dans la capitale burkinabè après avoir été blessé en juin dans des combats contre les groupes islamistes, avec lesquels il menace désormais de s'allier.

- 26 : sommet sur le Sahel organisé en marge de la 67<sup>e</sup> assemblée générale des Nations unies à l'initiative de la France. A cette occasion, François Hollande demande « *une convocation la plus rapide possible du Conseil de sécurité* » sur le dossier malien. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon annonce également la nomination prochaine d'un envoyé spécial pour le Mali, ce qui a deux effets : la mise sur la touche du médiateur Compaoré qui avait souhaité intégrer aux négociations le Qatar, soupçonné de soutenir les islamistes et d'écarter l'Algérien Saïd Djinnit, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest.

- 27 : l'ONU, qui a consacré une conférence à la question le 26 septembre en marge de son Assemblée générale annuelle, admet l'« *urgence* » de la situation. Mais se montre aussi, et surtout, très prudente, sur les objectifs et les modalités d'une force militaire internationale. « *Toute solution militaire pour résoudre la crise sécuritaire dans le nord du Mali devrait être envisagée avec une extrême prudence. Elle pourrait avoir de graves conséquences humanitaires* », avertit Ban Ki-moon, le patron des Nations unies.

- 26-27 : les ministres de la Défense de l'UE ont demandé aux autorités compétentes d'envisager « *les options disponibles pour soutenir les efforts internationaux visant à venir en aide au Mali* ».

- 29 : dans un entretien publié dans *Le Monde*, le Premier ministre malien Cheikh Modibo Diarra rejette catégoriquement la perspective de négociation avec les islamistes armés, huit jours seulement après l'appel au dialogue lancé par le président malien aux groupes armés. « *Les pays qui parlent de négociations nous ont fait perdre du temps* », insiste-t-il, semblant évoquer implicitement le Burkina Faso ou l'Algérie.

Au même moment, une source officielle malienne assurait cependant qu'une rencontre venait d'avoir lieu, à Alger, entre une délégation des islamistes du groupe Ansar Dine et un haut-gradé de l'armée malienne.



## Avenir radieux, une fission française

La fission dépasse-t-elle la réalité officielle? Avenir radieux, une fission française expose sur scène la brûlante question du nucléaire en France, soit plus d'un demi-siècle d'une histoire lourde de secrets défense, de raison d'Etat et de sommes gigantesques qui ont solidement ancré l'atome dans le tissu industriel français. Une véritable enquête d'utilité publique tant la manipulation et la désinformation sont liées à ce secteur.

L'auteur et comédien Nicolas Lambert interprète lui-même, en deux heures, plus d'une vingtaine de personnages restituant « *la langue de bois des politiciens, la bêtise des technocrates, le mépris des décisionnaires, le ton mordant des industriels, l'aplomb avec lequel les experts énoncent leurs contre-vérités* ». Après *Elf, la pompe Afrique*, que l'auteur avait également écrite et jouée, cette pièce est le second volet de *Bleu, Blanc, Rouge, l'a-démocratie*, une trilogie entreprise en 2004 et qui entend décrire la France du pétrole, de l'armement et du nucléaire. En cette rentrée 2012, le texte intégral de la pièce vient de paraître.

Le livre est enrichi d'un long entretien avec l'auteur, d'infos supplémentaires et de portraits d'acteurs majeurs de l'industrie nucléaire.

*Avenir radieux, une fission française*, Editions L'échappée, septembre 2012, 128 pages, 10 euros.

La pièce est encore en tournée. Quelques dates : Blois (16-17 octobre), Verdun (20 novembre), Amiens (29 et 30 novembre), Chelles (18 décembre), St Martin d'Hères (7 février 2013), Vizille (9 février) et Chateauroux (12 février).

# Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale

Deux des auteurs de «*Noir Canada*» (2008, éditions Ecosociétés), ouvrage qui avait suscité les foudres de la multinationale de l'or Barrick Gold, publie un nouveau livre coup de poing contre l'industrie extractive. Ils y décrivent en effet l'origine et les mécanismes du paradis réglementaire qu'est le Canada pour la majorité des pillards du sous-sol de la planète.

**D**ans le contexte de concurrence internationale croissante sur les ressources minières, les intérêts canadiens pourraient bien menacer les intérêts français en Afrique. C'est en tout cas l'une des contre-vérités auxquelles donne régulièrement naissance l'observation du nombre croissant de contrats avec des entreprises canadiennes dans ce secteur rentable et hautement stratégique de l'industrie minière. On note en particulier cette prééminence canadienne avec les « juniors », ces petites entreprises qui œuvrent comme des poissons pilote, en supportant les risques liés aux contrats d'exploration nécessaires à la découverte de nouveaux gisements, dont l'accès sera ensuite revendu à prix d'or aux mastodontes du secteur. Aujourd'hui, notamment grâce à elles, près des trois-quarts des entreprises qui ont fait du sous-sol mondial leur fonds de commerce sont canadiennes.

## Nationalité factice

Mais en quoi ces entreprises sont-elles finalement « canadiennes » ? Cela se limite en général à une caractéristique réglementaire : leur enregistrement à la Bourse de Toronto. Dépendant alors de la juridiction canadienne, elles mobilisent des capitaux qui affluent de toute la planète, pour financer cette industrie mondiale depuis le havre réglementaire qu'ont concocté les gouvernants successifs du pays. C'est cette évidence que démontrent

les auteurs de «*Paradis sous terre*», en prenant justement pour point de départ ces gouvernants : la recension des différents cas de « pantouflage », cette pratique consistant pour des personnalités influentes à naviguer entre les responsabilités politiques et des postes haut placés dans l'industrie, donne la mesure de la collusion entre le monde politique canadien et le *business* minier. A partir de là, on les suit dans l'historique de la construction de ce paradis réglementaire qu'est le Canada pour l'industrie extractive : celle-ci y jouit en effet d'un code minier particulièrement favorable, tout en bénéficiant de l'image de marque positive d'un pays prétendument soucieux de son environnement et peu impliqué dans les guerres d'influence impérialiste qui ravagent régulièrement les économies africaines et latino-américaines. La contradiction de ce mythe national, par sa mise en parallèle avec les ravages sociaux et environnementaux de cette industrie mortifère et corruptrice, n'est pas sans rappeler celle entreprise par Survie depuis tant d'années pour déconstruire l'image d'une France « pays des Droits de l'homme » si utile au camouflage des crimes françafricains.

## L'Internationale des pillards

Mais cet ouvrage est surtout indispensable pour révéler les mécanismes désormais transnationaux du pillage, fondés sur la spécialisation de certains pays ou territoires comme bases arrière où affluent les capitaux de toute la planète, France comprise évidemment. Le « recul des intérêts français », plus souvent affirmé que démontré, et en général scandé en faveur du traditionnel interventionnisme politique et économique français en Afrique, connaît ainsi au moins un gros bémol : les intérêts économiques n'ont pas de nationalité, et trouvent pleinement satisfaction dans ces spécialisations taillées sur mesure par des dirigeants complices. Ainsi, de même que le développement du secteur bancaire



du Luxembourg ou des Îles Vierges est propice aux banques françaises, la scandaleuse réalité du secteur extractif « canadien » est synonyme de profits sans contraintes pour toute l'industrie minière mondiale, en toute impunité vis-à-vis des crimes sociaux et environnementaux qu'elle commet.

Aussi, comme l'écrivaient déjà les auteurs de cet ouvrage dans *Billets d'Afrique* (n°204, juillet-août 2011), « cette prédation économique et les désastres environnementaux et sociaux qui l'accompagnent ne sont donc pas une « affaire canadienne », ni surtout « l'affaire des Canadiens » : ce sont les résultats d'une internationalisation du pillage et de la criminalité économique qui, en Afrique, conjuguent donc désormais les réseaux d'influence françafricains et ces circuits économiques canadiens. »

**Alice Primo**

«*Paradis sous terre - Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale* » Alain Deneault et William Sacher, Coédition Rue de l'Echiquier et Ecosociétés, 15 euros

FRANCE TCHAD

# Hollande courtise Idriss Déby

**A**près Ali Bongo et Blaise Compaoré cet été, c'est au tour du président tchadien, Idriss Déby d'être reçu par François Hollande ce mois d'octobre. Au menu, le dossier malien et la constitution laborieuse d'une force ouest-africaine susceptible de reconquérir le nord du Mali, la Cédéao (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ayant le plus grand mal à réunir les 3 300 hommes de sa force d'intervention. Mal formées et mal équipées, ces troupes,

outre le soutien aérien, logistique et les moyens de renseignement occidentaux ont besoin de renforts aguerris. D'où l'utilité d'Idriss Déby, qui dispose d'une armée clanique rompue aux combats en milieu désertique même si les attaques rebelles de 2008 avaient été à deux doigts de le renverser sans l'aide décisive du dispositif Epervier au Tchad.

Déby a donc bien saisi l'opportunité qu'il y avait de redorer son blason à l'international et fait monter les enchères. On peut d'ailleurs se demander si sa visite officielle à Paris n'est pas une partie du prix à payer pour obtenir une contribution du Tchad. Outre le fait qu'il est révoltant de voir le gouvernement français courtiser un dictateur de la trempe de Déby dont la garde présidentielle a éliminé un de ses plus fameux opposants en 2008, Ibni Oumar Saleh, il est choquant qu'il ferme les yeux sur la répression subie aujourd'hui par les leaders syndicaux, les journalistes ou de simples citoyens. Rappelons la récente condamnation du directeur de publication de N'Djaména Bi-Hebdo, Jean-Claude Nekim, pour avoir rapporté une pétition dénonçant

notamment la mauvaise gestion des fonds publics et la corruption de certaines autorités locales. A défaut de changement, les autorités françaises font donc le choix de la continuité de la politique africaine de la France : l'absolution des crimes de l'ancien commandant en chef d'Hissène Habré depuis 22 ans au pouvoir. Le prix à payer pour les Tchadiens est exorbitant.

## Dernière minute !

A l'heure où nous bouclons ce numéro (1<sup>er</sup> octobre), plusieurs médias numériques tchadiens indiquent que la visite de Déby à Paris serait annulée ou repoussée.

Il semblerait que ses plus fidèles partisans, ont la phobie d'un coup d'Etat et déconseille à Déby de voyager.

A noter que fin septembre, son beau-fils Mahamat Zène Hisssein Bourma, par ailleurs trésorier payeur général, a été arrêté à l'aéroport de Dubaï en possession de centaines de milliers de devises.

Il a été relâché grâce à l'intervention directe de Deby. Bourma chercherait à acquérir des 4X4, utile dans une incursion au nord Mali.

RDB

Goulags

## Prisons au Tchad

Amnesty International a publié, le 10 septembre, un rapport édifiant sur les conditions carcérales au Tchad. Conditions de vie inhumaines, surpeuplement, exécutions sommaires, «*Les prisonniers tchadiens doivent lutter chaque jour pour survivre*», a déploré Christian Mukosa, spécialiste du Tchad à Amnesty.

## Bulletin d'abonnement

### Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «*Françafrique*».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit \_\_\_\_\_

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
- Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à [contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Bulletin fondé par F.-X. Verschave  
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Mathieu Lopes, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, T.Noïrot, J.Poirson, R.Houra, R.Stuffer.

Abonnements : David Dousseau

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

[contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : octobre 2012-ISSN 2115-6336 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) €personne à faible revenu: 20 euros €